Carnet de Bienvenue

Enseignement, Enfants et Jeunesse

ESCH

www.esch.lu

OLAI OFFICE LUXEMBOURGEOIS DE L'ACCUEIL ET DE L'INTÉGRATION

Carnet de Bienvenue

l'Enseignement

ENFANTS

- Les Maisons Relais communales 04
- Vacances – loisirs à l'école en forêt 05
- Aires de jeux 05
- Les sports 05
- La culture 05
- 26 64 05 55 – Elterentelefon - Ecoute parents 05
- Santé des enfants – Consultations pour nourrissons 06
- Ecole des parents janusz korczak – Eltereschoul 06

JEUNESSE

- Carte Culture Jeunes 07
- Loisirs (Sports - Activités pendant les vacances d'été) 07
- Point Informations Jeunes 07
- Une Maison de Jeunes 08
- Sites internet : www.youth.lu et www.cij.lu 08
- 116111 - Kanner jugend telefon - Téléphone pour enfants et adolescents 08

ENSEIGNEMENT, ETUDES & FORMATION CONTINUE

- Informations utiles sur l'enseignement fondamental au Luxembourg 09
- Enseignement fondamental 09

  (Service scolaire - Ecole à journée continue - Cours intégrés en portugais)
- Plan vacances scolaires 2012-2015 10
- Appui scolaire pour enfants et jeunes 10
- Enseignement secondaire 10
- Université du Luxembourg à Esch-Belval 10
- Bourses et aides financières 11
- Cours de formation continue à Esch-sur-Alzette 11

  (Cours d'alphabétisation - Cours de langues - Cours d'initiation en informatique)
- Cours de formation continue pour adultes au Luxembourg 12

RÉDACTION

Lorem Ipsum is simply dummy text of the printing and typesetting industry. Lorem Ipsum has been the industry's standard dummy text ever since the 1500s,

IMPRESSUM

Lorem Ipsum is simply dummy text of the printing and typesetting industry. Lorem Ipsum has been the industry's standard dummy text ever since the 1500s, when an unknown printer took a galley of type and scrambled it to make a type specimen book. It has survived not only five centuries, but also the leap into electronic typesetting, remaining essentially unchanged. It was popularised in the 1960s with the release of Letraset sheets containing Lorem Ipsum passages, and more recently with desktop publishing software like Aldus PageMaker including versions of Lorem Ipsum.

ENFANTS

LES MAISONS RELAIS COMMUNALES OFFRENT DES PLACES D'ACCUEIL POUR VOS ENFANTS

Le développement continu des Maisons Relais est un point essentiel de la politique sociale de la Ville d'Esch-sur-Alzette. Les Maisons Relais s'adressent aux enfants de 0-4 et de 4-12 ans. Un accueil est assuré de 07h00 à 19h00 et la prise en charge des enfants pendant les vacances scolaires est garantie.

Le coût d'une place au sein des Maisons Relais varie suivant les directives du nouveau système des „chèques-service accueil". La facturation se base sur deux éléments essentiels, le revenu du ménage et le rang de l'enfant en question. Le prix horaire varie entre 0.-€ et 7,5.- €.

Administration des Maisons Relais:
11, rue Jean Origer (2ième étage)
L- 4271 Esch-sur-Alzette
Tél.: (+352) 54 73 83 – 832

Site internet:
www.esch.lu > Vivre à Esch > Enseignement > Maisons relais

POUR AVOIR DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Fiche d'inscription pour enfants de 0 à 4 ans:
www.esch.lu > Vivre à Esch > Enseignement > Maisons relais

Fiche d'inscription pour enfants de 4 à 12 ans:
www.esch.lu > Vivre à Esch > Enseignement > Maisons relais

Le site www.accueilenfant.lu vous donne des informations sur les autres structures d'accueil pour enfants à Esch-sur-Alzette.

Les différentes structures d'accueil sont détentrices d'un agrément délivré sur base de critères d'honorabilité, de qualification du personnel et d'infrastructure par le Ministère de la Famille et de l'Intégration.

Les parents ont le choix entre différents types d'accueil:

- crèches (accueil de la petite enfance de 0 – 4 ans)
- foyers de jour (accueil d'enfants scolarisés de 4 à 12 ans)
- maisons relais pour enfants (accueil de la petite enfance et/ou accueil d'enfants scolarisés)
- garderies (accueil spontané et de courte durée)
- les assistants parentaux

Crèches, foyers de jour et maisons relais : les inscriptions se font directement auprès du service d'inscription de l'établissement. Il vous faut prévoir des délais assez longs. Mieux vaut s'y prendre le plus tôt possible pour inscrire votre enfant à une structure d'accueil, de préférence avant sa naissance. Les diverses structures d'accueil accueillent les enfants suivant des tranches d'âge différentes. En principe, les structures d'accueil sont ouvertes en semaine, fermées les week-ends et les jours fériés.

L'assistance parentale consiste en la prise en charge régulière et à titre rémunéré, de jour ou de nuit, d'enfants mineurs au domicile de l'assistant parental. Cette activité est exercée à titre indépendant dans le cadre d'un contrat d'accueil.

L'assistant parental doit être détenteur d'un agrément délivré par le Ministère de la Famille et de l'Intégration. L'assistant parental ne peut prendre en charge plus de 5 enfants à la fois, en dehors des propres enfants.

Agence Dageselteren
1, rue du Fort Bourbon

L-1249 Luxembourg
T. (+352) 26 20 27 94-1

LES LOISIRS

1. VACANCES LOISIRS À L'ÉCOLE EN FORÊT

L'école en forêt, située en pleine verdure et à l'écart des dangers de la circulation, se prête à merveille pour accueillir les enfants. Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant, scolarisé dans une classe des cycles 1 à 4, aux activités de loisirs qui sont organisées pendant tous les vacances et congés scolaires à l'exception des vacances de Noël. Un autobus prend les enfants à un endroit proche de leur domicile entre 13.00 et 13.15 h et les transporte au lieu de rassemblement. Le retour s'effectue à partir de 18.00 h. Une fois arrivés au lieu de rassemblement, les enfants sont pris en charge par une équipe d'animateurs et d'animatrices. Un programme distrayant d'animation éducative est proposé aux enfants qui sont répartis sur différents groupes en fonction de leurs intérêts.

Informations et inscriptions : Des fiches d'inscription sont envoyées avant le début de chaque année scolaire, par voie postale, aux parents. Ces fiches peuvent être retirées au cours de l'année scolaire auprès du service scolaire.

Adresse Service scolaire:
6, place Boltgen
L- 4044 Esch-sur-Alzette
Tél.: (+352) 54 73 83 – 276 / - 291 / - 296

Site internet:
www.esch.lu >
Vivre à Esch > Enseignement >
Vacances loisirs à l'école en forêt

2. AIRES DE JEUX

Les enfants disposent d'une multitude d'aires de jeux pour se défouler. Les principaux sont ceux qui se situent dans le Parc Municipal « Gaalgebierg » et le Parc Laval (situé derrière les Bains du Parc - Escher Schwemm).

Au « Gaalgebierg », vous pouvez également visiter le Parc Animalier, un véritable paradis pour les enfants. Ce parc d'animaux permet aux habitants de la métropole du fer de découvrir ou redécouvrir à deux pas du centre ville des animaux vivants dans un environnement naturel et agréable - une visite, surtout avec des enfants, peut se faire à tout moment et vaut toujours la peine. L'entrée est gratuite et il n'y a pas d'heures de fermeture.

Vous trouvez un plan des aires de jeux d'Esch-sur-Alzette sur: www.esch.lu > Tourisme > Nature et Sport > Aires de Jeux

3. LES SPORTS

Les possibilités de faire du sport pour les enfants sont nombreuses à Esch-sur- Alzette.

Informations : www.esch.lu > Sports

Service des sports :
18, rue du Faubourg

L- 4120 Esch-sur-Alzette
Tél.: (+352) 54 73 83 – 425 / - 588 / - 485

26 64 05 55 – ELTERENTELEFON
ECOUTE PARENTS

Le « Elterentelefon » est un service d'écoute, de conseil et d'information par téléphone. Il s'adresse aux parents, grands-parents ou à toute autre personne en relation avec des enfants pour toutes questions concernant leur éducation et leur bien-être. Toute personne qui appelle, peut rester anonyme.

Du lundi au vendredi : 09.00- 12:00
Les mercredis : 17.00-22.00

www.kjt.lu

4. LA CULTURE

Avec son Conservatoire de Musique, son Théâtre Municipal, sa Bibliothèque Municipale, la Ville d'Esch-sur-Alzette offre aux enfants intéressés la possibilité de s'initier à l'apprentissage d'un instrument, de se familiariser avec la lecture ou le théâtre.

Informations : www.esch.lu > Culture

LA SANTÉ DES ENFANTS

CONSULTATIONS POUR NOURRISSONS

Le service communal pour les enfants habitant à Esch-sur-Alzette est gratuit. Un pédiatre et une infirmière en pédiatrie vous assistent et vous conseillent dans le suivi pédiatrique de votre enfant jusqu'à l'âge de 2 ans. Il n'est pas besoin de prendre rendez-vous. Prière d'emmener le carnet de santé du nourrisson.

Adresse: 69, rue Zénon Bernard . L- 4031 Esch-sur-Alzette . Tél.: 26 54 19 33,

Consultations tous les 2ième et 4ième mercredis de 14.00-16.00 heures

ECOLE DES PARENTS JANUSZ KORCZAK – ELTERESCHOUL

L'Ecole des Parents offre un ensemble d'activités à des parents, des mères et des pères, pour les soutenir dans leur fonction éducative. Elle dispose de 4 antennes, dont une à Esch-sur-Alzette.

Afin de pouvoir atteindre un maximum de parents, l'Ecole des Parents travaille en étroite collaboration avec les communes, associations de parents et autres institutions (crèches, foyers de jour, maisons relais, écoles...).

Depuis 2007, elle organise des cours destinés aux futurs mères et pères dans les 5 maternités du Luxembourg.

Informations et contact: Le calendrier sur internet reprend toutes les conférences, séminaires et cours offerts pour une période déterminée.

Elterschoul Esch-sur-Alzette . Tél. : 26 54 31 60 . www.kannerschlass.lu/elterschoul

JEUNESSE

LA VILLE D'ESCH-SUR-ALZETTE PROPOSE UNE PANOPLIE D'ACTIONS AUX JEUNES

Service Jeunesse de la Ville d'Esch
Crée en 2009, le Service Jeunesse est chargé de la mise en oeuvre des mesures prévues dans le plan communal jeunesse. A côté de l'organisation et de la coordination de nombreux programmes de loisirs pour jeunes, le Service Jeunesse s'occupe de la promotion des actions et de la politique «jeunesse» de la Ville d'Esch.

10, rue du commerce . L- 4067 Esch-sur-Alzette . Tél. (+352) 54 73 83 – 886 ou -884 et 621 197 157 et 621 349 867
E-mail. jeunes@villeesch.lu . www.esch.lu > Vivre à Esch > Jeunes . Facebook: www.facebook.com/SJEesch

CARTE CULTURE JEUNES

UN NOUVEL ACCÈS POUR LA JEUNESSE

S'adressant aux jeunes de 12 à 30 ans, résidants eschois ou non, elle donne accès à des réductions dans de nombreux établissements culturel de la Ville. Personnelle et non transmissible, valable un an de date en date, la carte est vendue au tarif de 5€. Elle est disponible en ligne sur le site de la Ville d'Esch via le lien www.culturejeunes.esch.lu moyennant un formulaire d'inscription. Le payement se fait à la caisse de la recette communale à l'Hôtel de Ville ou par virement bancaire.

LES LOISIRS

LES SPORTS

Les possibilités de faire du sport pour les enfants et les jeunes sont nombreuses à Esch-sur-Alzette.

Pour connaître tout sur les clubs sportifs à Esch, consultez la brochure « sports, fun & more », à commander au Service des Sports.

Service des sports
18, rue du Faubourg –
L- 4120 Esch-sur-Alzette
Tél. (+352) 54 73 83 – 425 / - 588 / - 485
www.esch.lu > Sports

UN POINT INFO JEUNES PIJ À ESCH-SUR-ALZETTE

Le Point Info Jeunes PIJ Esch se trouve au centre-ville, à l'adresse : **10, rue du Commerce, L- 4067 Esch-sur-Alzette. Tél. : 54 73 83 8057.**

Le PIJ est ouvert du lundi au vendredi de 11.00 à 17.00 heures.

Vous y trouvez : accueil, documentations et informations pour jeunes, parents et éducateurs – jobs vacances – accès gratuit à internet –projets de courte, moyenne et de longue durée pour partir à l'étranger – accompagnement individuel dans la mise en route de projets personnels – sessions d'informations sur les sujets actuels qui concernent directement les jeunes.

Pour vous informer, vous pouvez faire une visite au local ou téléphoner gratuitement au 8002 15 25 ou contacter directement Charles Gasperi, le responsable du PIJ – Esch au 621 545 145 ou lui envoyer un mail à pij@esch.lu.

Pour avoir une idée de nos premières réalisations, visitez nous sur le site www.pij.lu

Pour connaître tout sur les clubs sportifs à Esch, consultez la brochure « sports, fun & more » réalisée par le PIJ – Esch à retirer à notre local.

La nouvelle brochure «emploi, formation & plus» est dès maintenant disponible au local du PIJ.

Adhérez à notre site **www.facebook.com/pijesch**

UNE MAISON DE JEUNES
À ESCH-SUR-ALZETTE

La Maison de Jeunes accueille les jeunes de 12 à 26 ans. Elle est dirigée par une équipe d'éducateurs et d'éducatrices, qui impliquent autant que possible les jeunes dans la gestion journalière. La Maisons de Jeunes est un lieu de rencontre qui propose des activités éducatives. L'équipe éducative est à l'écoute des jeunes et fournit du conseil aux jeunes qui en font la demande.

65, rue Zénon Bernard
L- 4031 Esch-sur-Alzette

Tél. (+352) 54 91 40
E-mail: info@mjesch.lu

Les éducateurs et éducatrices accueillent les jeunes de 12 à 26 ans du lundi au samedi, de 14h à 20h, et les 1er et 3ème dimanches du mois de 15h à 19h.

Ils vous proposent d'une part un lieu de rencontre dynamique, avec chaque jour des activités dans l'accueil: culinaires, créatives, ludiques, sportives...

D'autre part, tout au long de l'année, la Maison des jeunes mène à bien des projets divers et variés:

- projets de sensibilisation et préventions multiples;
- projets créatifs et artistiques (théâtre, peinture, musique...);
- projets d'échanges avec différents pays d'Europe;
- projets culturels;
- projets sportifs et de bien-être;
- autofinancement pour des projets (chantiers jeunes, participation active dans la maison, lavage de voitures...);
- participation aux grandes manifestations de la Ville et à la vie du quartier
- etc

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site internet **www.crijesch.lu**, ou nous contacter au **54 91 40** ou par mail **info@mjesch.lu**.

116111 - KANNER JUGEND TELEFON - TÉLÉPHONE POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

Si tu as un problème, une question, besoin d'une information, ce numéro gratuit t'assure un contact personnel et anonyme par téléphone.

Lundi, mercredi, vendredi:	17h00 à 22h00
Mardi, jeudi:	14h00 à 22h00
Samedi:	14h00 à 20h00

Il est aussi possible de poser des questions par écrit sans devoir téléphoner. Tu peux faire ce message sur le site : **www.kjt.lu.**

www.youth.lu & www.cij.lu

Ces deux sites vous informent sur les offres et activités nationales et internationales pour les jeunes.

ENSEIGNEMENT, ETUDES FORMATION CONTINUE

DES INFORMATIONS UTILES SUR L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL AU LUXEMBOURG

L'ÉDUCATION PRÉCOCE EST FACULTATIVE*

Chaque enfant qui a atteint l'âge de 3 ans avant le 1er septembre peut fréquenter l'éducation précoce à partir du 15 septembre de la même année. L'éducation précoce n'est pas obligatoire. Elle est conseillée pour l'intégration des petits enfants dans la dynamique de groupes, pour le développement de leur motricité et pour l'apprentissage du luxembourgeois. L'inscription se fait auprès du Service Scolaire.

CHAQUE ENFANT QUI A ATTEINT L'ÂGE DE 4 ANS AVANT LE 1ER SEPTEMBRE EST SOUS OBLIGATION SCOLAIRE*

L'enfant doit fréquenter l'école dès l'instant où vous habitez la commune. Toutes les écoles fondamentales sont organisées en cycles d'apprentissage.

Cycle 1: éducation précoce (facultative) et éducation préscolaire
Cycle 2: 1ière et 2ième année d'études
Cycle 3: 3ième et 4ième année d'études
Cycle 4: 5ième et 6ième année d'études

* Conformément à l'article 7 de la loi du 6 février à l'obligation scolaires, tout enfant habitant le Luxembourg âgé de quatre ans révolus avant le premier septembre doit fréquenter l'école. Cette obligation s'étend sur douze années consécutives à partir du septembre de l'année en question. Selon l'article 14 de la loi du 6 février 2009 relative à l'obligation scolaire, les parents ont l'obligation de veiller à ce que leur enfant fréquente régulièrement l'École et participe aux cours et activités scolaires. La fréquentation des classes précoces est facultative, il n'y a donc aucune obligation pour les parents d'y inscrire leurs enfants. Toutefois, une fois ces derniers inscrits, les parents sont tenus d'assurer la présence de leurs enfants en classe. Si l'organisation scolaire le permet, les enfants fréquentent l'école la plus proche de leur domicile (correspondant au secteur de son domicile).

L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL À ESCH-SUR-ALZETTE

1. INSCRIPTIONS DES ENFANTS ET INFORMATIONS : SERVICE SCOLAIRE DE LA VILLE

6, place Boltgen . L-4044 Esch-sur-Alzette . Tél.: +352 54 73 83 – 291
www.esch.lu. – Vivre à Esch > Enseignement

2. 14 BÂTIMENTS SCOLAIRES POUR L'ENSEIGNEMENT PRÉCOCE, PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE À ESCH-SUR-ALZETTE

Vous trouverez les bâtiments scolaires sur :
www.esch.lu - Vivre à Esch > Enseignement)

3. L'ÉCOLE JEAN JAURÈS : ESCH-SUR-ALZETTE EST UNE DES RARES COMMUNES À OFFRIR L'ÉCOLE À JOURNÉE CONTINUE

L'école à journée continue se veut un espace de vie où apprendre et vivre sont deux composantes liées de la vie scolaire : à l'apprentissage scolaire s'ajoute un large éventail d'ateliers et une équipe multidisciplinaire travaille en étroite coopération avec les parents. Ouverture : de 07h00 à 19h00. Présence obligatoire du lundi au vendredi de 08h00-15h30 (heure de midi comprise).

www.esch.lu. – Vivre à Esch > Enseignement

4. COURS INTÉGRÉS EN PORTUGAIS

À Esch-sur-Alzette, ville pionnière dans l'implantation de ce type de cours, l'enseignement intégré en portugais est généralisé à l'ensemble des écolesprimaires. Pendant deux heures par semaine, les élèves des cycles 2 et 3 suivent l'éveil aux sciences et les élèves du cycle 4 les sciences naturelles, la géographie ou l'histoire en portugais pendant l'horaire scolaire. Les cours sont dirigés par des enseignants venus du Portugal, en étroite collaboration avec leurs collègues luxembourgeois.

Ces cours ne sont pas obligatoires. Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants dans les cours de portugais doivent, à la fin de l'enseignement préscolaire et avant l'entrée en 1ère année, remplir un formulaire propre qui leur sera remis à l'école.

Informations: Service Scolaire – www.esch.lu

PLAN VACANCES SCOLAIRES 2012-2015

Lorem Ipsum is simply dummy text of the printing and typesetting industry. Lorem Ipsum has been the industry's standard dummy text ever since the 1500s, when an unknown printer took a galley of type and scrambled it to make a type specimen book.

Lorem Ipsum is simply dummy text of the printing and typesetting industry. Lorem Ipsum has been the industry's standard dummy text ever since the 1500s.

2012-2013

SEPTEMBRE

lu	ma	me	je	ve	sa	di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE

lu	ma	me	je	ve	sa	di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE

lu	ma	me	je	ve	sa	di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

DÉCEMBRE

lu	ma	me	je	ve	sa	di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JANVIER

lu	ma	me	je	ve	sa	di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

FÉVRIER

lu	ma	me	je	ve	sa	di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

MARS

lu	ma	me	je	ve	sa	di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL

lu	ma	me	je	ve	sa	di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI

lu	ma	me	je	ve	sa	di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN

lu	ma	me	je	ve	sa	di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET

lu	ma	me	je	ve	sa	di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

- Congé de la Toussaint du 27 octobre au 4 novembre 2012.
- Vacances de Noël du 22 décembre au 6 janvier 2013.
- Congé de Carnaval du 9 février au 17 février 2013.
- Vacances de Pâques du 23 mars au 7 avril 2013.
- Jour férié légal, mercredi le 1er mai 2013.
- Ascension le Jeudi 9 mai 2013.
- Congé de la Pentecôte du 25 mai au 2 juin 2013.
- Congé pour Fête Nationale le 23 juin 2013.
- Vacances d'été du 16 juillet au 14 septembre 2013.

2013-2014

SEPTEMBRE

lu	ma	me	je	ve	sa	di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE

lu	ma	me	je	ve	sa	di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE

lu	ma	me	je	ve	sa	di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE

lu	ma	me	je	ve	sa	di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JANVIER

lu	ma	me	je	ve	sa	di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FÉVRIER

lu	ma	me	je	ve	sa	di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

MARS

lu	ma	me	je	ve	sa	di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AVRIL

lu	ma	me	je	ve	sa	di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI

lu	ma	me	je	ve	sa	di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN

lu	ma	me	je	ve	sa	di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET

lu	ma	me	je	ve	sa	di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

- Congé de la Toussaint du 26 octobre au 3 novembre 2013.
- Vacances de Noël du 21 décembre au 5 janvier 2014.
- Congé de Carnaval du 15 février au 23 février 2014.
- Vacances de Pâques du 5 avril au 21 avril 2014.
- Jour férié légal, mercredi le 1er mai 2014.
- Ascension le Jeudi 9 mai 2014.
- Congé de la Pentecôte du 24 mai au 1 juin 2014.
- Congé pour Fête Nationale le 23 juin 2014.
- Vacances d'été du 16 juillet au 14 septembre 2014.

2014-2015

SEPTEMBRE

lu	ma	me	je	ve	sa	di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE

lu	ma	me	je	ve	sa	di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE

lu	ma	me	je	ve	sa	di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE

lu	ma	me	je	ve	sa	di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JANVIER

lu	ma	me	je	ve	sa	di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER

lu	ma	me	je	ve	sa	di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS

lu	ma	me	je	ve	sa	di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL

lu	ma	me	je	ve	sa	di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI

lu	ma	me	je	ve	sa	di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN

lu	ma	me	je	ve	sa	di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET

lu	ma	me	je	ve	sa	di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

- Congé de la Toussaint du 25 octobre au 2 novembre 2014.
- Vacances de Noël du 20 décembre au 4 janvier 2015.
- Congé de Carnaval du 14 février au 22 février 2015.
- Vacances de Pâques du 4 avril au 19 avril 2015.
- Jour férié légal, mercredi le 1er mai 2015.
- Ascension le Jeudi 14 mai 2015.
- Congé de la Pentecôte du 23 mai au 31 mai 2015.
- Congé pour Fête Nationale le 23 juin 2015.
- Vacances d'été du 16 juillet au 14 septembre 2015.

L'APPUI SCOLAIRE POUR SOUTENIR LES ENFANTS ET LES JEUNES À MIEUX RÉUSSIR LEURS ÉTUDES

1. APPUI SCOLAIRE À LA MAISON DES CITOYENS

La Maison des Citoyens est un espace convivial qui soutient les enfants et les jeunes fréquentant les écoles à Esch-sur-Alzette dans leurs études. Les inscriptions, renouvelables à chaque année, se font sur place, à chaque rentrée scolaire. Les cours sont gratuits.

Maison des Citoyens
5, rue d'Audun
L-4018 Esch-sur-Alzette
Tél.: +352 26 53 02 73
www.esch.lu > Vivre à Esch > Enseignement

2. COURS D'APPUI SCOLAIRE INDIVIDUELS-TOUS NIVEAUX TOUTES BRANCHES DURANT TOUTE L'ANNÉE

D'Stäip - Escher Nohëllefschoul
19, rue Louis Petit
L-4278 Esch/Alzette
Tél.: 26 55 11 24
contact@d-staip.lu
www.d-staip.lu

L'UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG À ESCH-BELVAL

La Cité des Sciences à Esch-Belval accueillera l'Université du Luxembourg et les Centres de Recherches.

11 Bachelors et 23 Masters sont offerts par ses trois facultés :

1. La Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication (www. fstc.uni.lu)
2. La Faculté de Droit, d'Économie et de Finance (www.fded.uni.lu)
3. La Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Éducation (www.flshase.uni.lu)

SEVE (Le Service des Études et de la Vie Étudiante)
Tél. + 352 / 46 66 44 – 6664 /- 6617
seve.orientation@uni.lu

www.uni.lu
www.esch.lu

Informations sur des logements étudiants:
www.uni.lu

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE À ESCH-SUR-ALZETTE

Vous trouvez cinq établissements offrant l'enseignement secondaire à Esch-sur-Alzette.

1. Lycée Technique d'Esch-sur-Alzette
   www.lte.lu
2. Lycée Technique de Lallange
   www.ltl.lu
3. Lycée Technique Ecole Privée Marie-Consolatrice
   www.epmc.lu
4. Lycée de Garçons d'Esch-sur-Alzette
   www.lge.lu
5. Lycée Hubert Clément
   www.lhce.lu

BOURSES ET AIDES FINANCIÈRES

1. SUBSIDES SCOLAIRES COMMUNAUX

La Ville d'Esch-sur-Alzette offre des subsides pour les enfants qui ont accompli leur première année d'enseignement postsecondaire suivant certains critères sociaux et résultats scolaires. Le formulaire de demande, le règlement d'octroi des subsides sont disponibles à la commune au « Biergeramt » et sur www.esch.lu.

Les demandes sont traitées par le Service du Personnel de la Ville (tél. : 54 73 83 - 265). À la demande, il faut joindre un certificat de revenu et de fortune délivré par l'Administration des Contributions d'Esch et les bulletins scolaires de l'année précédente.

2. AUTRES BOURSES OU AIDES FINANCIÈRES

Pour les autres bourses des Lycées ou de l'État, vous pouvez vous adresser au Secrétariat des Lycées ou au Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

COURS DE FORMATION CONTINUE À ESCH-SUR-ALZETTE

COURS D'ALPHABÉTISATION À LA MAISON DU CITOYEN

Les responsables qui assurent ces cours mettent en œuvre une pédagogie active qui respecte la personne et son rythme d'apprentissage. Ils élaborent un programme qui s'adapte aux besoins, vœux et difficultés de chacun. Les cours sont organisés individuellement et parfois en petits groupes. L'outil informatique fait partie intégrante de ces cours d'alphabétisation.

Les inscriptions aux cours se font sur place, aux heures de cours du mardi au jeudi de 18.00 à 20.00 heures.

COURS DE LANGUES ÉTRANGÈRES – COURS DE LANGUE LUXEMBOURGEOISE À ESCH-SUR-ALZETTE

L'administration communale d'Esch-sur-Alzette organise des cours de langues (luxembourgeois, allemand, français, anglais, portugais, italien, espagnol et russe). Les cours débutent généralement début octobre et se déroulent dans les bâtiments scolaires Brill, Brouch, Dellhé'cht et Lallange. Les inscriptions se font dans les établissements scolaires dans la semaine avant le début des cours.

Pour avoir des informations plus détaillées, consultez le site internet de la Ville d'Esch-sur-Alzette **www.esch.lu.**

COURS D'INITIATION EN INFORMATIQUE À LA MAISON DES CITOYENS

Ces cours d'initiation en informatiques sont proposés en groupe ou individuellement : « L'Internetführerschäin » pour 12 € (Brevet PC et Internet) et le cours « Applications Windows » pour 2,50 € l'heure (Gestion des fichiers, Outlook, Word, Excel, etc.).

Fermé pendant les vacances scolaires !

Maison des Citoyens

Fermé pendant les vacances scolaires!
www.esch.lu – Vivre à Esch > Enseignement
Tél.+352 26 53 02 73

FORMATIONS ET COURS D'INITIATION EN INFORMATIQUE À LA MULTIMEDIASTUFF

La Multimediastuff, gérée par le CIGL (Centre d'Initiative et de Gestion Local) d'Esch-sur-Alzette, offre des formations diverses en informatique : « Internetführerschäin », Initiation à l'informatique, Initiation à Word, Initiation à Excel, Multimédiaführerschein.

CIGL a.s.b.l Esch-sur-Alzette
(Centre d'Initiative et de Gestion local)

97, rue de l'Alzette
L-4011 Esch-sur-Alzette

Tél.: (+352)/ 54 42 45 - 200
info[@]ciglesch.lu

www.cig.lu

COURS DE FORMATION CONTINUE POUR ADULTES AU LUXEMBOURG

WWW.LIFELONG-LEARNING.LU
LE PORTAIL NATIONAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Vous y trouverez plus de 4.200 formations différentes, des informations sur des possibilités d'études secondaires et universitaires en formation continue ainsi que sur des formations destinées aux demandeurs d'emploi et sur des mesures destinées aux femmes.

WWW.MEN.PUBLIC.LU
COURS POUR ADULTES ORGANISÉS PAR LE MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Service de la Formation des Adultes du Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle organise une série de cours de formation générale et de promotion sociale. Sont également organisés des cours de deuxième voie de qualification. Ces cours s'adressent à des personnes qui n'ont pas terminé leurs études initiales et qui souhaitent acquérir une formation de base (9e) ou un certificat ou un diplôme de l'enseignement secondaire (1ère section G) ou secondaire technique (CATP et 13ème régime technique). La brochure avec les cours est téléchargeable sur le site **www.men.public.lu.** Elle peut être demandée vers la fin d'août en adressant un courriel à sfa@men.lu

WWW.INSL.LU
COURS DE LANGUES OFFERTS PAR L'INSTITUT NATIONAL DES LANGUES
Pour avoir des informations supplémentaires, consultez le site internet **www.insl.lu**

INDEX ALPHABÉTIQUE

- Appui scolaire pour enfants : Maison des Citoyens p.00
- Appui scolaire pour enfants et jeunes : Cours d'appui scolaire individuels p.00
- Bourses et aides financières : Subsides scolaires communaux p.00

- Enseignement fondamental : Bâtiments scolaires p.00
- Enseignement fondamental : Cours intégrés en portugais p.00
- Enseignement fondamental : Informations utiles p.00
- Enseignement fondamental : Inscription des élèves p.00
- Enseignement fondamental : Ecole à journée continue p.00
- Enseignement secondaire : Etablissements scolaires à Esch-sur-Alzette p.00

- Formation continue : Cours d'alphabétisation à Esch-sur-Alzette p.00
- Formation continue : Cours de langues étrangères à Esch-sur-Alzette p.00
- Formation continue : Cours de langue luxembourgeoise à Esch-sur-Alzette p.00
- Formation continue : Cours d'initiation en informatique à Esch-sur-Alzette p.00
- Formation continue : Formation continue pour adultes au Luxembourg p.00

- Jeunesse : Maison des Jeunes p.00
- Jeunesse : Point Information Jeunes p.00
- Jeunesse : Service jeunes p.00
- Jeunesse : Sites internet pour jeunes p.00
- Jeunesse : Sports p.00
- Jeunesse : Téléphone pour enfants et adolescents – Kanner Jugend Telefon p.00

- Loisirs pour enfants : Aires de jeux p.00
- Loisirs pour enfants : Culture p.00
- Loisirs pour enfants : Sports p.00
- Loisirs pour enfants : Vacances loisirs à l'école en forêt p.00

- Parents : Ecole des parents – Eltereschoul Janusz Korczak p.00
- Parents : Ecoute parents- Elterentelefon p.00

- Santé des enfants : Consultations pour nourrissons p.00

- Structures d'accueil pour enfants : Maisons Relais communales p.00
- Structures d'accueil pour enfants : Autres structures d'accueil à Esch-sur-Alzette p.00

- Université : Université du Luxembourg à Esch-Belval p.00

ESCH

www.esch.lu

Ville d'Esch-sur-Alzette Boîte Postale 145 L-4002 Esch-sur-Alzette T. +352 54 73 83-1